32 centiares, d'après les calculs de M. Dureau de la Malle.

La demenchiata, la dimanchée (ch. 799). Comme d'après Ducange, la dimanchée pouvait recevoir quatre quartauts de semence, soit 68 litres environ, il en résulte que cette mesure équivaut à 26 ares, c'est-à-dire à deux anciennes bicherées lyonnaises.

L'eminada, l'émine (ch. 357, 366). Cette mesure était surtout en usage dans le midi où elle variait considérablement. D'après certains calculs faits en vue de nos pays, l'émine représenterait environ 8 ares 50 centiares, soit deux tiers de l'ancienne bicherée lyonnaise, car cette dénomination sert aussi à désigner une mesure de blé valant 22 litres et demi, contenance de deux tiers de l'ancien bichet du Lyonnais (1).

Mesures de capacité:

L'ânée ou la charge d'un âne : unus asinus oneratus de vino (ch. 798). Quoique cette mesure fût employée quelquefois pour les grains, elle semble avoir été surtout en usage pour le vin. La dénomination d'ânée est encore usitée aujourd'hui par nos vignerons lyonnais et foréziens pour désigner une quantité de vin égale à l'hectolitre actuel.

Le mornantais, mornantesius. Cette mesure, qui doit évidemment son nom à la petite ville de Mornant, servait à mesurer les grains et contenait deux bichets lyonnais, c'est-à-dire 67 litres. Elle équivalait ainsi au muid en

⁽¹⁾ La Teyssonnière. Recherches historiques sur le départ. de l'Ain, III, p. 130.